

Extrait Kbis**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**

à jour au 26 février 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	101 722 817 R.C.S. Grenoble
<i>Date d'immatriculation</i>	26/02/2026
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	Alpys Services
<i>Sigle</i>	AS38
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	100,00 Euros
<i>Numéro d'identification Européen - EUID</i>	FR3801.101722817
<i>Adresse du siège</i>	11 Avenue Paul Verlaine 38100 Grenoble
<i>Domiciliation en commun</i>	
<i>Nom ou dénomination du domiciliataire</i>	ELITE BUREAUX
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	824 252 589 R.C.S. Grenoble
<i>Activités principales</i>	Services de la vie quotidienne, notamment, l'entretien courant du domicile, incluant le ménage, le nettoyage et le dépoussiérage, avec des pratiques respectueuses de l'environnement. Le lavage, le repassage, l'entretien et le rangement du linge. Les petits travaux de jardinage et de bricolage, à l'exclusion de tous travaux lourds ou techniques tels que l'électricité, la plomberie, la maçonnerie ou toute activité réglementée. L'arrosage des plantes. La livraison de courses à domicile. La collecte et la livraison de linge repassé, effectuée au domicile du client ou en laverie. Les prestations de désencombrement et de tri, à l'exclusion des opérations de déménagement, de transport de mobilier et de manutention lourde. La sortie, la rentrée et la gestion des poubelles à usage strictement domestique. Le nettoyage et l'entretien du mobilier textile au domicile du particulier, incluant notamment les canapés, fauteuils et tapis, à l'exclusion de tout traitement industriel ou spécialisé. Services à la famille, notamment, la garde d'enfants de plus de trois ans au domicile des particuliers. L'assistance administrative à domicile. L'accompagnement des enfants dans leurs déplacements du quotidien, notamment entre le domicile, l'école et les activités extrascolaires. Services liés au numérique et au quotidien, notamment, l'assistance administrative et l'accompagnement dans les démarches en ligne, incluant l'aide à la déclaration d'impôts en ligne, l'aide au classement et au tri de documents, l'aide à la rédaction de courriers simples à caractère non juridique (résiliation, réclamation, demandes), l'accompagnement dans les démarches en ligne auprès des organismes publics ou privés (CAF, CPAM, caisses de retraite, ANTS, demandes de logement), ainsi que la numérisation et l'impression de documents. Autres services, notamment, la maintenance, l'entretien et la vigilance temporaire du domicile, qu'il s'agisse de résidences principales ou secondaires. La réception de colis au domicile des particuliers.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 26/02/2125
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2026

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	MOHAMED Toiha
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 13/03/1989 à Adda Daouéni Anjouan (Comores)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	11 Rue Marius Riollot 38100 Grenoble

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	MOHAMED Houmadi
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 03/02/1986 à Bazimini (Comores)
<i>Nationalité</i>	Française

Greffé du Tribunal de Commerce de GrenoblePlace Firmin Gautier - CS 90150
38019 GRENOBLE Cedex 1

N° de gestion 2026B00588

Domicile personnel

9 Rue Marius Blanchet 38100 Grenoble

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement

11 Avenue Paul Verlaine 38100 Grenoble

Enseigne

Alpys Services

Activité(s) exercée(s)

Services de la vie quotidienne, notamment, l'entretien courant du domicile, incluant le ménage, le nettoyage et le dépoussiérage, avec des pratiques respectueuses de l'environnement. Le lavage, le repassage, l'entretien et le rangement du linge. Les petits travaux de jardinage et de bricolage, à l'exclusion de tous travaux lourds ou techniques tels que l'électricité, la plomberie, la maçonnerie ou toute activité réglementée. L'arrosage des plantes. La livraison de courses à domicile. La collecte et la livraison de linge repassé, effectuée au domicile du client ou en laverie. Les prestations de désencombrement et de tri, à l'exclusion des opérations de déménagement, de transport de mobilier et de manutention lourde. La sortie, la rentrée et la gestion des poubelles à usage strictement domestique. Le nettoyage et l'entretien du mobilier textile au domicile du particulier, incluant notamment les canapés, fauteuils et tapis, à l'exclusion de tout traitement industriel ou spécialisé. Services à la famille, notamment, la garde d'enfants de plus de trois ans au domicile des particuliers. L'assistance administrative à domicile. L'accompagnement des enfants dans leurs déplacements du quotidien, notamment entre le domicile, l'école et les activités extrascolaires. Services liés au numérique et au quotidien, notamment, l'assistance administrative et l'accompagnement dans les démarches en ligne, incluant l'aide à la déclaration d'impôts en ligne, l'aide au classement et au tri de documents, l'aide à la rédaction de courriers simples à caractère non juridique (résiliation, réclamation, demandes), l'accompagnement dans les démarches en ligne auprès des organismes publics ou privés (CAF, CPAM, caisses de retraite, ANTS, demandes de logement), ainsi que la numérisation et l'impression de documents. Autres services, notamment, la maintenance, l'entretien et la vigilance temporaire du domicile, qu'il s'agisse de résidences principales ou secondaires. La réception de colis au domicile des particuliers.

Date de commencement d'activité

17/02/2026

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention n° F26/006750 du 26/02/2026

L'activité du secteur des métiers et de l'artisanat déclarée est inscrite sous réserve de sa validation par le président de la chambre des métiers et de l'artisanat pour l'activité de nettoyage. A défaut, le greffier procède comme il est dit à l'article R 123-126-1 du code de commerce.

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT